

Animaux de cirque : le code a changé



Les associations de défense de la cause animale fleurissent partout dans l'Hexagone et sortent leurs griffes pour défendre les animaux sauvages ou dits de bouche et alerter sur leurs conditions de captivité ou d'abattage. Alexandra Morette est la nouvelle présidente de Code animal et nous explique son engagement.

A 27 ans, après un cursus littéraire, **Alexandra Morette** œuvre dans le commerce international dans la région de Tours. Membre du collectif **Stop Cirque 37**, en décembre, elle a pris la tête de **Code animal**. Deux associations qui sensibilisent les mairies, les écoles et l'ensemble de la population sur la captivité des animaux pour le divertissement et leur exploitation en général.



Crée en 2017, le collectif **Stop Cirque** est local. Une dizaine de personnes le compose et il réunit jusqu'à une cinquantaine de militants lors des rassemblements. Action marquante en 2017 : l'abolition de la présence des animaux sauvages lors du Festival international du cirque de Tours.

L'autre entité, **Code Animal**, est une association nationale créée au début des années 2000 et dont la spécialité est d'alerter sur la captivité des animaux pour le divertissement. **Code Animal** a corédigé un rapport avec Julie Lasne et Céline Paterre : « *Derrière les paillettes le stress* ». Ce rapport livre une vision globale de la question des cirques avec animaux en France.

30 Millions d'amis...



Depuis fin novembre, un rapprochement avec la **Fondation 30 Millions d'Amis** a permis de sensibiliser les maires de France afin qu'ils formulent un vœu interdisant la présence de ces animaux sur leur territoire. L'association compte une dizaine de bénévoles pour une centaine d'adhérents. **Alexandra Morette** s'interroge sur la question de l'exploitation des animaux en général depuis quelques années maintenant. D'abord dans son assiette : *«J'ai adopté un régime végétalien et un mode de vie vegan depuis deux ans. Je me suis rendue compte*

rapidement que c'était assez simple aujourd'hui de se passer des produits issus des animaux», explique la militante. Quant à son militantisme, il a aussi débuté il y a plus de deux ans. Bouleversée par l'injustice que subissent toujours les animaux à notre époque, elle est devenue antispéciste. *«J'ai vite compris que les différences que nous faisons sur les espèces étaient complètement arbitraires et que l'humain n'avait en fait pas le droit de vie ou de mort sur les autres animaux. Dès lors, je me suis tout de suite tournée vers de la sensibilisation de rue sur les animaux dits de bouche, une action qui marche très bien à Tours, et vers un militantisme plus offensif sur la captivité animale dans les divertissements. Je me suis aperçue que la grande majorité de la population partageait mon point de vue.»*

Vers une législation d'interdiction?

«C'est le cas d'[Isy Ochoa, l'auteur de Fritz](#) (1), une belle personne et une rencontre assez étrange ! En effet, notre collectif était en train de lancer une campagne sur l'éléphant **Fritz** auprès du musée des Beaux-Arts afin de livrer la vraie vie de cet éléphant. En effet, le panneau d'informations sur place est très peu détaillé et ne fait aucune mention de sa vie chaotique. Après une réponse anodine des Beaux Arts qui ne correspondait pas vraiment à nos attentes, je me suis dit que si quelqu'un de très au fait du parcours de **Fritz** pouvait contacter le musée pour donner une conférence sur le sujet, ce serait idéal. Le soir-même, je reçois un message d'**Isy Ochoa** sur notre page Facebook ! Comme un signe... Depuis nous sommes en contact et j'espère réellement pouvoir co-organiser avec elle une conférence aux Beaux-Arts de Tours pour évoquer **Fritz** et les animaux dans les cirques. Croisons les doigts ! Je suis maintenant présidente de **Code animal** suite au départ de Franck, lequel m'a énormément inspiré tant par sa personnalité et ses valeurs que par le volume de son travail. Je vais donc reprendre le flambeau et continuer les investigations sur la captivité animale. Nous souhaitons arriver à une loi nationale d'interdiction de la présence des animaux sauvages sous les chapiteaux.» Sans nul doute un engagement qu'Alexandra saura porter bec et ongles auprès des institutions.



(1) [Lire notre interview](#). «Fritz», Isy Ochoa, 64 p., ed. du Rouergue, à partir de 7 ans, 18,50 euros. En librairies et sur les plateformes de vente en ligne.